STATISTIQUES SUR LA CONDUITE AVEC CAPACITÉS AFFAIBLIES AU CANADA

L'ALCOOL

- En 2022, 521 Canadiens sont morts dans des collisions attribuables à l'alcool.
- Environ 1 collision mortelle sur 4 impliquait un conducteur ayant consommé de l'alcool.

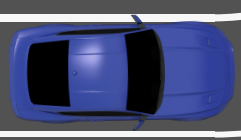

LES DROGUES

Un problème de plus en plus grave sur les routes canadiennes.

- En 2022, 521 Canadiens ont été tués dans des collisions où au moins un conducteur a testé positif aux drogues.

LES JEUNES

- En 2017, les collisions mortelles attribuables à l'alcool concernaient :
  - Près de 25 % des jeunes âgés de 16 à 19 ans
  - Environ 45 % des jeunes âgés de 20 à 25 ans
- Entre 2017 et 2021 les conducteurs mortellement blessés qui ont testé positif aux drogues représentaient :
  - Près de 45 % pour ceux âgés de 16 à 19 ans
  - 61 % pour ceux âgés de 20 à 34 ans
- En 2022, les décès dus aux collisions routières et autres étaient parmi les principales causes de décès chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans.

LA POLICE

Bien que la police soit active pour arrêter la conduite avec capacités affaiblies, la prévention est clé.

- En 2021, la police a intercepté environ 78 480 conducteurs aux capacités affaiblies:
  - 215 sanctions quotidiennes pour la conduite avec capacités affaiblies au Canada.
  - 206 sanctions prononcées pour 100 000 Canadiens.
  - 9 infractions par heure pour la conduite avec capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue.

En savoir plus:
https://bit.ly/MADDStatistiques

madd